



CONFIDENTIEL

29/9/2011

342. (11)

Présidence de la République
Administration Générale
du Service National de
Renseignement

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

T. IS.
G. R.

- Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi avec les Assurances de Ma Plus Haute Considération

33/3

Saint

Réf :

- Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République du Burundi avec les Assurances de Ma Plus Haute Considération

Objet : Point de situation sur le massacre de Gatumba du 18/09/2011.

- Monsieur le Ministre de la Sécurité Publique de la République du Burundi

- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de la République du Burundi

- Madame la Représentante Exécutive du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi

- Monsieur l'Ambassadeur Représentant de l'Union Africaine au Burundi

- Madame le Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

A : - Monsieur le Président du CISSA et Directeur Général du Service National de Renseignement et Sécurité (NISS) de la République du Soudan, à Khartoum

- Monsieur le Directeur Général du Service Extérieur de l'Ouganda, à Kampala

- Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Sécurité de l'Etat (SSA) de la République Sud Africaine, à Pretoria

- Monsieur le Directeur Général du Service de Renseignement et de Sécurité Tanzanien (TISS), à Dar- Es-Salaam

CONFIDENTIEL

- **Monsieur le Directeur Général du Service de Sécurité du Kenya à Nairobi**
- **Monsieur le Secrétaire Général du Service National de Renseignement et de Sécurité (NISS) du Rwanda, à Kigali**
- **Monsieur l'Administrateur Général de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) de la RDC, à Kinshasa**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du CISSA, à Addis-Abeba en Ethiopie**

CONFIDENTIEL

Monsieur le Président du CISSA/ /Monsieur l'Administrateur Général/Monsieur le Directeur Général/Monsieur le Secrétaire Général/Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Dans le cadre de nos relations habituelles d'amitié et de coopération, nous voudrions vous présenter le point de situation sur le massacre odieux de Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura, village situé à la frontière du Burundi avec la ville d'Uvira à l'Est de la République Démocratique du Congo; survenu en date du 18 septembre 2011 aux environs de 19H30' heure locale et qui a emporté la vie de près de quarante personnes innocentes dont un enfant de 14 mois. Une trentaine de blessés sont encore admis dans les hôpitaux de Bujumbura où ils bénéficient du soutien du Gouvernement du Burundi.

En vue de maintenir la paix et la sécurité dans notre région, nous sollicitons votre soutien indéfectible pour lutter contre ce terrorisme domestique qui s'installe de plus en plus au Burundi depuis le rejet du verdict des élections communales du 24 mai 2010 par la coalition illégale regroupée au sein de l'Alliance Démocratique pour le Changement (ADC-**IKIBIRI**). Le chef de file de ce terrorisme est Monsieur Agathon Rwasa avec l'appui de la branche politique de cette coalition.

Afin d'éviter que ce qui est arrivé ne se répète plus, nous voudrions porter à votre connaissance ce qui suit :

1. Monsieur Agathon Rwasa est un homme sans scrupule qui n'en est pas à son premier crime contre l'humanité. Sans être exhaustif, on peut citer notamment le massacre des Banyamurenge du 13 août 2004, l'attentat contre le Représentant du Saint Siège en 2003 et l'attentat le 28 décembre 2000 contre l'autobus Titanic en provenance de Kigali au cours duquel la Britannique Charlotte et d'autres burundais ont trouvé la mort. Agathon Rwasa est recherché par la justice anglaise pour ce crime odieux.
2. Le massacre de Gatumba n'est autre chose que la mise en exécution des menaces contenues dans le Mémoire d'Agathon RWASA du 12 septembre 2011 sur ce qu'il a appelé **GENOCIDE PERPETRE PAR LE POUVOIR NKURUNZIZA CONTRE LES MEMBRES DU PARTI FNL** et en réaction au plan imaginaire SAFISHA révélé par Monsieur Pierre Claver MBONIMPA, Président de l'Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Prisonniers (APRODH), Association de la Société Civile basée à Bujumbura. Pourtant, les victimes de ce crime perpétré par Rwasa lui-même sont de toutes tendances politiques, ethniques et religieuses.
3. Les éléments d'enquête préliminaires collectés par le Service National de Renseignement prouvent à suffisance que le massacre de Gatumba a été planifié par Agathon Rwasa et exécuté par un groupe terroriste sous les ordres venant de BARIYANKA Antoine (alias SHUTI). Font également partie de ce groupe les susnommés Major NZABAMPEMA Aloys, Commandant NEGAMIYE Logacien, (tous deux déserteurs des Forces de Défense Nationale du Burundi depuis juin 2010), Carmel alias MUKONO, NYANDWI Richard alias MBONIMANA Oscar alias Pazulu. Ils sont basés à Kiliba ONDESI, dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) d'où ils opèrent des incursions sporadiques sur le territoire burundais.

CONFIDENTIEL

4. Le groupe qui a attaqué et massacré les personnes paisibles qui se détendaient dans un bar dénommé CHEZ LES AMIS de Gatumba était composé de 17 présumés terroristes dont 12 sont venus de la République Démocratique du Congo et cinq localement dudit village. Sur les 17, neuf ont été arrêtés par les Services de Sécurité du Burundi et certains d'entre eux avouent avoir exécuté le plan d'Agathon Rwasa et ses acolytes. Il s'agit de : NTIGIRINZIGO Jean Claude, NSABIMANA Claver, NSABIMANA Youssouf, SAHABO Joseph (alias Kabizi), NYANDWI Isaac, NGENDAKURIYO Innocent, SIBOMANA Evariste, NDIMUBAKUNZI Elic et BANZIRAHOMPAGAZI Samson.
5. Un autre fait illustratif est celui d'un Groupe d'éléments armés pro Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD), parti agréé au Burundi et présidé par Alexis SINDUHIRE, arrêté en date du 1^{er} septembre 2011. Après être appréhendés avec matériel de guerre, le Chef de la bande NDAYITEREJE Onésphore et sa compagnie dont IRANKUNDA Bosco, NDAYISENGA Herman, NDUWIMANA Alexis et NITEREKA Juvénal ont affirmé qu'ils opèrent sous les ordres d'Alexis SINDUHIRE qui leur avait donné la mission de s'organiser militairement afin d'attaquer la province de Bururi, sud du Burundi. Selon leurs aveux, ils attendaient les éléments armés en provenance de la presqu'île d'Uvuwu (via le Lac Tanganyika), Est de la RDC afin de monter l'assaut. Ces éléments ont été défilés devant les instances judiciaires.
6. Les investigations préliminaires prouvent que l'insécurité actuelle est orchestrée et entretenue par Agathon Rwasa et la coalition illégale ADC-**IKIBIRI**, qui depuis leur échec aux élections communales de 2010, prônent la guerre en pensant qu'ils peuvent avoir des gains politiques qui proviendraient des négociations avec le pouvoir issu des urnes. Le but ultime étant de remettre en cause les résultats des élections de 2010. Soucieux de désamorcer ces tensions politiques, le Gouvernement du Burundi a engagé l'opposition politique au dialogue constructif dans le cadre du Forum Permanent des Partis Politiques agréés au Burundi. Malheureusement, les partis politiques extraparlimentaires regroupés au sein de l'ADC-**IKIBIRI** continuent de bôuder ce cadre de dialogue. Il est hors de tout doute que cette politique de la chaise vide pratiquée par cette coalition illégale, a derrière elle, un agenda caché.
7. Cette dynamique de déstabilisation du Burundi se heurte heureusement à la vigilance des Corps de Défense et de Sécurité, déterminés plus que jamais à étouffer dans l'œuf ce plan macabre d'Agathon Rwasa et de l'ADC-**IKIBIRI**.
8. Le massacre de Gatumba est un acte terroriste qui doit être traité comme tel. Il est le résultat de la continuation de la violence commencée par Agathon Rwasa et la coalition illégale ADC-**IKIBIRI** au lendemain des élections communales du 24 mai 2010, élections que la communauté tant nationale qu'internationale a qualifiées de crédibles, libres, transparentes et conformes aux normes démocratiques internationales.
9. Face à ce carnage de Gatumba, le Gouvernement du Burundi vient de mettre en place une Commission Nationale d'Enquête chargée de :
 - a) Etablir et qualifier les faits ;
 - b) Etablir les responsabilités ;

CONFIDENTIEL

c) Identifier les coupables et les traduire devant la Justice.

10. Monsieur Agathon Rwaswa est animé d'un intégrisme religieux extrêmement dangereux qui conduit ses adeptes à des actes de violences extrêmes. Agathon Rwaswa a toujours tenu auprès des ses acolytes un langage selon lequel Dieu l'a prédestiné à diriger le Burundi. Il ne cesse de faire comprendre à ses adeptes que cette prédiction demandera beaucoup de sacrifices humains avant de se concrétiser. C'est cette idéologie intégriste qui a poussé Rwaswa à se retirer du processus électoral de 2010 après avoir perdu le scrutin communal. Toutefois, Monsieur Agathon Rwaswa avait officiellement intégré les institutions républicaines après avoir signé l'accord de paix avec le pouvoir actuel devant la communauté internationale. Il est alors inconcevable qu'il continue à perturber la paix et la sécurité au Burundi et dans la sous-région.
11. Au regard des actes terroristes perpétrés par Monsieur Agathon Rwaswa et ses acolytes hier comme aujourd'hui, nous sollicitons l'appui de la communauté internationale et plus particulièrement celui des pays de la région afin qu'il soit traduit devant les tribunaux nationaux et internationaux.
12. Nous demandons à la communauté internationale de faire comprendre les leaders de l'ADC-IKIBIRI que le recours à la violence pour atteindre ses buts politiques contraires à la volonté exprimée par le peuple burundais en 2010 est inacceptable et qu'ils devraient plutôt se préparer aux élections de 2015.
13. Certains présumés auteurs du carnage de Gatumba sont en cavale. Nous demandons aux pays de la région où ils se sont repliés de coopérer pleinement pour les chercher, les arrêter et les extradier au Burundi afin qu'ils soient traduits devant la Justice. Le Gouvernement du Burundi leur garantira un procès juste et équitable. Agathon Rwaswa se cache en RDC sous la protection des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR en sigle) et les groupes Mai-Mai qui sont des organisations à tendance terroriste considérées comme forces négatives dans la région.
14. Au demeurant, nous tenons à vous rassurer que les Corps de Défense et de Sécurité sont plus que jamais déterminés à garantir la sécurité des personnes et de leurs biens partout dans le pays et à opposer la tolérance zéro à toute personne qui chercherait à semer horreurs et désolations au Burundi.

Veillez agréer, Monsieur le Président du CISSA/Monsieur l'Administrateur Général/Monsieur le Directeur Général/Monsieur le Secrétaire Général/Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'assurance de notre franche collaboration.

**L'ADMINISTRATEUR GENERAL DU SERVICE
NATIONAL DE RENSEIGNEMENT**

